



Aurillac, le 9^{ème}, 1919.



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de
votre bienveillance, l'autorisation de me
rendre à Madrid du 20 au 29 courant.

Je vous prie, agréés Monsieur le
Préfet l'assurance de ma considération
Distinguée

J. Pages

Pour légalisation de la Signature
Déposée ci dessus de M^{me} J. Pages

Aurillac, le 9 sept 1919

Le Maire

Pr le Maire absent



J. J. J. J. J.